

La mutualisation des moyens de l'expert

Table ronde : I de Parcevaux, JA Causse et F Cleuet

La situation actuelle

- A l'image des grandes idées et des vertus, tout le monde en parle peu la pratique.
- Quelques échanges de matériels
- Des projets d'entreprise tels LCA ou LERTI, et d'autres.....

- Pour le reste ... le signal est faible

Difficultés de mise en œuvre

- Contrainte géographique
- Droit des licences
- Clé d'utilisation des logiciels => chronopost
- Répartition des coûts => comptabilité
- Formalisme et comptabilité d'une structure
- Propension naturelle au fonctionnement individuel :
 - Exclusivité des connaissances ou des techniques
 - Soucis d'efficacité

Quelles solutions alternatives

- Peut on construire sans un minimum de formalisme ?
- Quelle structure juridique pour mutualiser (SCM GIE, ..)
- La Cnejita peut :
 - Référencer et capitaliser les retours d'expérience sur tout un ensemble d'outils
 - Organiser la mise en relation des spécialistes des outils avec ceux qui ont besoin d'information, d'assistance, voire de prestation

Exemples d'expériences informelles

- A compléter selon les témoignages

Questions - Débat

Merci de votre attention